

<p style="text-align: center;">ACCOMPAGNEMENT DE LA NOTATION CERTIFICATIVE EN FRANÇAIS HISTOIRE - GEOGRAPHIE - EMC CAP-BEP-BAC PRO SESSION 2020</p>
--

Un temps d'échange préalable au sein de l'équipe des professeurs de Lettres-Histoire-Géographie doit pouvoir être organisé avant de compléter les livrets scolaires individuels renouvelés et de transmettre les notes au chef d'établissement pour les bordereaux de notation.

Le rôle de l'IEN est d'aider à la prise de décision et à l'arbitrage du chef d'établissement qui complète les bordereaux de notation en cohérence avec vos appréciations littérales des livrets scolaires individuels.

I – NOTATIONS

Vous trouverez ci-dessous des tableaux récapitulatifs des situations de validation tous diplômes en fonction des attendus de certifications (CCF et/ou contrôle continu) conformément aux textes réglementaires dérogatoires, **décret et arrêté du 3 juin 2020**, publiés au journal officiel de la République française du 4 juin 2020 et à **la note de service du 3 juin 2020** publiée au *BOEN n°23 du 4 juin 2020*, notamment le paragraphe B-3.

La note de contrôle continu correspond à la moyenne annuelle dans **l'hypothèse du cadre exceptionnel en CCF**, moyenne annuelle à partir de la moyenne des moyennes trimestrielles ou de la moyenne semestrielle **avant la fermeture administrative des établissements**.

Cette note ne peut donc être inférieure à la moyenne générale et doit, au bénéfice du candidat, témoigner du niveau réel atteint.

II – APPRECIATIONS

Les modalités de ces appréciations sont indiquées au paragraphe B-2 de la note de service.

L'appréciation littérale est un élément uniquement **factuel** pour éclairer le jury de délibération sur l'investissement et les progrès du candidat pendant sa formation. Elle doit donc effectuer la synthèse des observations portées sur les connaissances et compétences du candidat, en termes d'évolution de ses résultats et de niveau atteint.

Vous pouvez nous faire remonter le cas échéant, les demandes de précisions ou les interrogations qui demeurent concernant l'interprétation des attendus des textes réglementaires.

CAP 2 ans en CCF (composé de 2 situations d’évaluation)

<i>Réalisation des évaluations en CCF en centre de formation</i>	NOTES avant le confinement	NOTES pendant le confinement	NOTES au retour du confinement	« NOTE 1 » Situation 1 CCF (1 ^{er} écrit Français = <i>écriture longue</i> + oral H ou oral G)	« NOTE 2 » Situation 2 CCF (2 ^{ème} écrit Français = <i>questions et rédaction</i> + oral H ou oral G)	« NOTE 3 » * Note de contrôle continu obtenue au cours de l’année de l’examen	NOTE FINALE certificative proposée
1^{ère} hypothèse : Les 2 situations d’évaluation ont été réalisées	Les notes de CCF sont prises en compte	Pas de notes servant à la certification	Pas de notes servant à la certification	OUI	OUI	NON	= prise en compte des notes 1 et 2
2^{ème} hypothèse (CADRE GENERAL) 1 des 2 situations a été réalisée <u>ET la note reflète le niveau réel (a) de l’apprenant</u>	La note de CCF est prise en compte			OUI <u>car la note reflète le niveau réel (a) de l’apprenant</u>	NON (inexistante)	NON	= note 1
3^{ème} hypothèse (CADRE EXCEPTIONNEL) 1 des 2 situations a été réalisée <u>MAIS la note ne reflète pas le niveau réel (a) de l’apprenant</u>	La note de CCF + la * note de contrôle continu sont prises en compte			OUI <u>même si la note ne reflète pas le niveau réel (a) de l’apprenant</u>	NON (inexistante)	OUI* = moyenne annuelle obtenue à l’enseignement des disciplines concernées (Français et HG-EMC)	= moyenne des notes 1 et 3*
4^{ème} hypothèse : Aucune des 2 situations n’a été réalisée	La * note de contrôle continu est prise en compte			NON (inexistante)	NON (inexistante)	OUI = prise en compte des évaluations réalisées en cours de formation au regard des compétences ciblées par l’unité certificative (b)	= note 3*

Certification intermédiaire CAP (dans le cycle BAC PRO) en CCF (composée d'une seule situation d'évaluation)

<i>Réalisation des évaluations en CCF en centre de formation</i>	NOTES <u>avant</u> le confinement	NOTES <u>pendant</u> le confinement	NOTES <u>au retour</u> du confinement	« NOTE 1 » Situation CCF (Français + HG)	« Note 2 » * Note de contrôle continu obtenue au cours de l'année de l'examen	NOTE FINALE certificative proposée
1^{ère} hypothèse (CADRE GENERAL) La situation d'évaluation a été réalisée <u>ET la note reflète le niveau réel (a) de l'apprenant</u>	La note de CCF est prise en compte	Pas de notes servant à la certification	Pas de notes servant à la certification	OUI <u>ET la note reflète le niveau réel (a) de l'apprenant</u>	NON	= note 1
2^{ème} hypothèse (CADRE EXCEPTIONNEL) La situation d'évaluation a été réalisée <u>MAIS la note ne reflète pas le niveau réel (a) de l'apprenant</u>	La note de CCF + la* note de contrôle continu sont prises en compte			OUI <u>même si la note ne reflète pas le niveau réel (a) de l'apprenant</u>	OUI* = moyenne annuelle obtenue à l'enseignement des disciplines concernées (Français et HG-EMC)	= moyenne des notes 1 et 2*
3^{ème} hypothèse : La situation d'évaluation n'a pas été réalisée	la* note de contrôle continu est prise en compte			NON (inexistante)	OUI = prise en compte des évaluations réalisées en cours de formation au regard des compétences ciblées par l'unité certificative (b)	= note 2*

BAC PRO et Certification intermédiaire BEP (dans le cycle BAC PRO) évalués par une épreuve ponctuelle

Règlement d'examen : « Contrôle Continu »

REGLEMENT D'EXAMEN (AVANT CRISE SANITAIRE)	NOTES <u>avant</u> le confinement	NOTES <u>pendant</u> le confinement	NOTES au <u>retour</u> du confinement	Contrôle continu (année scolaire en cours)	NOTE FINALE Certificative proposée
Unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle écrite	La note de contrôle continu est prise en compte	Pas de notes servant à la certification		OUI = prise en compte des évaluations réalisées en cours de formation au regard des compétences ciblées par l'unité certificative (b)	Note de contrôle continu

- (a) Il est fait référence, dans certains cas, au niveau réel de l'apprenant pour établir ou non une note complémentaire de contrôle continu. Pour déterminer ce niveau réel, on pourra recourir à la moyenne annuelle de l'apprenant.
- (b) Rappel Unités certificatives : CAP 2 ans et CAP (certification intermédiaire) : UG1 : français + HGEMC (coeff 3)
 BEP (certification intermédiaire) : UG1 : français + HGEMC (coeff 6)
 Bac Pro : U51 : français (coeff 2,5) – U52 : HGEMC (coeff 2,5)